

CTL 17 juin 2021

2ème convocation

Liminaire

Madame la directrice,

Les effets dévastateurs de la première vague n'auront pas eu le temps de se résorber que la seconde(ou troisième ?) vague du NRP est en route !

Mais qu'importe, il faut aller vite, et les arguments sont toujours les mêmes : amélioration des conditions de vie au travail pour les agents, amélioration de la qualité de service rendu, professionnalisation ... nous aimerions tellement y croire !! ... mais la réalité et le quotidien des agents est tout autre !

A cause de ces restructurations, nous sommes face aujourd'hui à des services fragilisés, des agents déboussolés, et tout autant débordés, ne se reconnaissant plus dans les organisations mises en place !

Au 1er janvier 2022 ne subsisteront donc que 3 implantations DGFIP en Haute-Marne, nous parlons de fermetures sèches, de destruction du réseau !

Vous nous direz sûrement que les agents pourront faire valoir leurs priorités liées aux restructurations et que la direction réglera les problèmes au mieux lors des prochains mouvements de mutation !

Nous avons eu un avant-goût, lors du mouvement de mutation local, de ce qu'est désormais le dialogue social par temps de NRP, raison de notre boycott... La confiance qui pouvait subsister en un dialogue social de qualité est-il en train de disparaître définitivement...

Nous n'épilouterons pas plus sur ce sujet. Notre position concernant le NRP reste inchangée. **FO-DGFIP** reste fermement opposé à cette géographie tellement revisitée qu'elle en perd tout sens rationnel !

Comment peut-on imaginer un instant que le maillage territorial vendu par la Direction Générale comme une avancée du service public puisse répondre aussi efficacement que l'ensemble des agents des finances publiques qui, jour après jour, n'ont eu de cesse de démontrer leurs compétences et leur capacité d'adaptation malgré tout et en toutes circonstances.

La Haute-Marne, véritable archétype du département de France périphérique, s'enfoncé chaque jour un peu plus dans une véritable spirale de déclassement.

Que se passera-t-il lorsque l'effet tampon des services publics aura disparu ?

Qui en paiera les conséquences ? Comme toujours, la population et les agents du service public, maillons exemplaires d'un État à visage humain et rassurant.